

## Déroulement du France Tirs (Tir de Précision et Tir Progressif) :

**Qualification** : Chaque participant(e) effectue 2 passages.

A l'issue de ces deux passages, un classement est établi en fonction du total des 2 performances.

*Les 6 premier(e)s du classement sont qualifié(e)s pour les demi-finales.*

**½ Finale** : *Oppositions en fonction du classement de la qualification*

*1<sup>er</sup> / 6<sup>ème</sup> – 2<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup>*

*Les vainqueurs de chaque opposition participent à la finale.*

**Finale** : Chaque participant(e) effectue un passage.

*Les performances attribuent les médailles.*

### **Tir Progressif**

- ✓ *Pour la phase qualificative, en cas d'égalité, les athlètes concerné(e)s sont départagé(e)s par la meilleure performance puis par la plus grande série et en cas d'égalité persistante la deuxième et ainsi de suite. Si l'égalité subsiste, prise en compte du classement national.*
- ✓ *Pour la demi-finale, en cas d'égalité, les athlètes concernés sont départagé(e)s par une épreuve d'appui.*
- ✓ *Pour la finale à 3 :*
  - *En cas d'égalité pour la médaille d'or, les athlètes concernés sont départagé(e)s par une épreuve d'appui.*
  - *En cas d'égalité pour la médaille d'argent, prise en compte comme pour les qualifications, de la plus grande série et en cas d'égalité persistante la deuxième et ainsi de suite. Si l'égalité subsiste, prise en compte du classement national.*

### **Tir de Précision**

- ✓ *Pour la phase qualificative, en cas d'égalité, les athlètes concerné(e)s sont départagé(e)s par la meilleure performance puis par le classement national.*
- ✓ *Pour la demi-finale et la finale, en cas d'égalité, les athlètes concernés sont départagé(e)s par une épreuve d'appui.*

#### **Art. 54 - Tir de Précision**

Dispositions en cas de parité

Si le match nul (ou l'égalité entre plusieurs compétiteurs) ne permet pas l'application du règlement de la compétition, les athlètes seront départagés dans les conditions suivantes :

- L'épreuve d'appui intervient immédiatement à la suite de celle qui a conduit à l'égalité entre deux ou plusieurs athlètes : L'épreuve recommence immédiatement, avec le même ordre de tir, mais elle s'interrompt dès disparition de la parité.

#### **Art. 55 - Tir Progressif**

Dispositions en cas de parité

Si le match nul (ou l'égalité entre plusieurs compétiteurs) ne permet pas l'application du règlement de la compétition, les athlètes seront départagés dans les conditions suivantes :

L'égalité entre deux ou plusieurs athlètes intervient à la suite d'une épreuve à élimination directe : Après 10 minutes de repos, on fera disputer une épreuve d'une minute, à répéter éventuellement à intervalles de 5 minutes, jusqu'à disparition de l'égalité. Pour ces éventuelles dernières épreuves, aucune nouvelle période d'échauffement n'est prévue.